

AUBIAC



Bulletin municipal

Juin 2024

Mairie : 05 53 67 85 52 - Courriel : commune.aubiac@collectivite47.fr

N° d'astreinte : 07 84 44 06 24 (en cas d'urgence)

Internet : <http://www.commune-aubiac.fr> - Facebook : Village d'Aubiac - 47

Ouverture au public mairie et APC : lundi 15h - 18h / mardi, mercredi, jeudi 10h - 13h / vendredi 14h - 17h. En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous.

Numéros à contacter en cas de coupure :

Electricité - 09 72 67 50 47

Eau - 05 53 41 98 09

EN AVANT-PREMIÈRE



VOTRE FUTURE MAIRIE !

Etat civil 2024

1er semestre

NAISSANCES HORS COMMUNE

09/01/2024 : ESCLOUPIE Robin

29/04/2024 : LAFAYE Iban

16/05/2024 : BLAU Lucy

+ 5 naissances dans l'année avec refus de parution dans la presse.

MARIAGES

10/03/2024 : BERNIES Romane et HARMON Jillian

25/05/2024 : CABROL François et NAVAIL Anne

08/06/2024 : GATINEL Robert et DE MARTIN Nicole

DÉCÈS

13/12/2023 : LACOUME Dominique, André

Pas de décès en 2024.

Congrès des maires

La 105ème édition du congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France s'est tenue les 21, 22 et 23 novembre 2023, au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Elle a eu pour thème « Communes attaquées, République menacée ». Choisi il y a quelques mois, ce titre résonne malheureusement toujours autant aujourd'hui.

Ce congrès s'est ouvert en évoquant le sujet des agressions d'élus et de leurs familles.

L'association des maires de France (AMF) a voulu saluer à nouveau le courage de tous les élus qui ont fait face à la dégradation et la destruction de leurs mairies, leurs équipements publics, pour que les habitants de leur commune, premières victimes des émeutes de 2023, ne pâtissent pas d'une rupture des services publics.

Jean-Marc Causse était accompagné d'Isabelle Fillol, de Jean-Jacques Huguet, Jean-Luc Cabrol et de notre Directrice Générale des Services, Annie Ramon. Tous se sont rendus à la rencontre de leurs pairs à leurs frais personnels.



L'Agence Postale Communale

Au bout de deux contrats successifs de 9 ans, la convention avec La Poste concernant l'Agence Postale Communale d'Aubiac prendra fin le 29 juin 2024. Une nouvelle proposition de prolongement de contrat est en négociation.

Sa durée reste soumise à la densification de son fonctionnement.

Force est de constater que son utilisation est en baisse régulière et met en péril son avenir. Nous vous invitons à sauver votre APC par votre fréquentation.

Le mot du Maire



Chers Aubiacaïses, Chers Aubiacaïs,

Comme annoncé lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, moment de rencontres, d'échanges mutuels, de souhaits sincères et de bonnes intentions, mais également moment de présentation du bilan des réalisations de l'année écoulée et d'évocation des projets à venir, de nombreux dossiers sont en concrétisation.

Comme vous avez pu certainement le constater, le chantier concernant l'aménagement des protections contre les inondations (PAPI) réalisé sous maîtrise d'ouvrage Agglo Agen a commencé sur le secteur de Samazan..

En parallèle, sous maîtrise d'ouvrage communale, la construction du parking lié à l'aménagement de la zone nature, sports, loisirs, détente a également débuté. Le 8 avril 2024, la commune est devenue propriétaire d'un bâtiment au 128 route d'Agen. Ce dernier est destiné à accueillir l'ensemble des services de la commune et l'agence postale communale. L'actuel espace devenu trop exigü sera rétrocédé à l'école.

Au cours des vacances scolaires, le revêtement de la cour de l'école sera amélioré en attendant les aménagements futurs de l'école de demain.

Concernant la circulation routière nous poursuivons les aménagements sécuritaires mais aucune infrastructure ne remplacera le bon comportement et le respect de la signalisation par chacun d'entre nous.

Cette année encore de nombreuses festivités démontrent tout le dynamisme de nos 18 associations que je remercie et félicite. • Une mention particulière à l'ESB pour le label « école française mini basket deux étoiles » décerné par la Fédération Française de Basketball et le titre de champion de la coupe

47 pour la quatrième année consécutive et de l'équipe sport adapté vainqueur de la coupe du Sud Ouest.

À LCT qui fête ses 30 ans et à l'ACRB pour ses 35 ans.

Aubiach Ar'tourisme pour le quatrième salon départemental du pastel.

A la société communale de chasse, Musiketo et l'association de jumelage qui accompagneront la mairie pour la traditionnelle fête des Aubiacaïs et la réception de nos amis Italiens de Coseano.

J'espère que vous viendrez nombreux profiter de toutes ces animations où j'aurai plaisir de vous y rencontrer.

Bonne lecture et excellent été à tous.

Le samedi 13 juillet 2024, nous commémorerons à notre habitude la fête nationale en présence d'une délégation Italienne de Coseano notre commune jumelle. La soirée sera organisée par l'Association de jumelage et la mairie. Apéritif, repas, feux d'artifice municipal, soirée dansante. Pour toute information merci de prendre contact avec Stéphane SCHMITTLIN 06 27 77 18 09.

Votre dévoué Monsieur le maire Jean-Marc Causse.

Les finances communales

Compte administratif 2023



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Charges à caractère général (011)	159 699,13 €	Produit des services, occup. DP, cantine, périscolaire(70)	68 231,29 €
	Personnel et assimilés (012)	317 834,40 €	Impôts et taxes (73)	548 661,64 €
	Gestion courante, élus, subventions versées (65)	81 240,42 €	Dotations, subventions (74)	138 138,61 €
	Dotations atténuation de produits (014)	57 147,00 €	Gestion courante (75)	41 780,32 €
	Charges financières, emprunt (66)	4 515,34 €	Remboursement IJ personnel (013)	11 902,18 €
	Opération d'ordre	34 212,11 €	Produits exceptionnels remb. Assur. Pers. (76 et 77)	5 768,63 €
	Charges exceptionnelles, titres annulés (67)	1 222,56 €	002 Excédent de fonctionnement reporté (2021)	9 200,00 €
	Dotations provisions semi-budgétaires	218,24 €	Produits financiers	28,84 €
	TOTAL	656 089,20 €	TOTAL	823 711,51 €
<ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général(011) Personnel et assimilés (012) Gestion courante, élus, subventions versées (65) Dotations atténuation de produits (014) Charges financières, emprunt (66) Opération d'ordre Charges exceptionnelles, titres annulés (67) Dotations provisions semi-budgétaires 		<ul style="list-style-type: none"> Produit des services, occup. DP, cantine, périscolaire (70) Impôts et taxes (73) Dotations, subventions (74) Gestion courante (75) Remboursement IJ personnel (013) Produits exceptionnels remb. Assur. Pers. (76 et 77) 002 Excédent de fonctionnement reporté (2021) 		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Immobilisations incorporelles hors opération (20)	1 325,38 €	Dotations et fond divers, FCTVA, TA (10)	61 606,54 €
	Opérations patrimoniales	22 576,79 €	Impôts et taxes (73)Subventions travaux (13)	90 532,98 €
	Emprunts - Cautions- (16)	24 911,99 €	Immobilisations incorporelles (20) et corporelles (21)	3 430,90 €
	Immobilisations corporelles hors opération (21)	33 975,11 €	Opération d'ordre, patrimoniales (40 et 41)	56 788,90 €
	Total des opérations pour compte de tiers (45...)	303 390,83 €	Dépôt de garantie reçu	750,00 €
	Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2022)	9 200,00 €	Total des opérations pour compte de tiers (45...)	303 390,83 €
	Total des opérations d'équipements	248 527,14 €		
TOTAL	643 907,24 €	TOTAL	516 500,15 €	
<ul style="list-style-type: none"> Immobilisations incorporelles hors opération (20) Opérations patrimoniales Emprunts - Cautions- (16) Immobilisations corporelles hors opération (21) Total des opérations pour compte de tiers (45...) Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2022) 		<ul style="list-style-type: none"> Dotations et fond divers, FCTVA, TA (10) Subventions travaux (13) Immobilisations incorporelles (20) et corporelles (21) Opération d'ordre, patrimoniales (40 et 41) Dépôt de garantie reçu Total des opérations pour compte de tiers (45...) 		

Les finances communales

Budget primitif 2024 et fiscalité communale



BUDGET PRIMITIF 2024

	DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général (011)	350 230,81 €	Produits des services (70)	67 350,00 €
	Charges de personnel et assimilés (012)	440 000,00 €	Impôts et taxes (73 sauf 731))	129 224,00 €
			Fiscalité locale (731)	421 000,00 €
	Atténuations de produits (014)	56 000,00 €	Dotations (74)	130 520,00 €
	Autres charges gestions courantes (65)	102 500,00 €	Autres produits gestion courante (75)	40 100,00 €
	Charges financières (emprunt) (66)	16 500,00 €	Atténuation de charges (013)	5 000,00 €
	Dotations provisions semi-budgétaires (068)	2 000,00 €	TOTAL DEPENSES REELLES	793 194,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	967 230,81 €	Produits financiers (76 et 77)	20,00 €
	Autofinancement virement à la section investissement (023)	275 400,00 €	TOTAL DES RECTES D'ORDRE	793 214,00 €
	Opérations ordre transf. Entre section (042)	23 774,11 €	Excédent 2022 fonctionnement reporté (002)	473 190,92 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	299 174,11 €			
TOTAL	1 266 404,92 €	TOTAL	1 266 404,92 €	
INVESTISSEMENT	Immobilisations incorporelles (20 sauf le 204)	97 273,11 €	Subventions travaux (13)	322 129,00 €
	Subventions d'équipements versées (204)	30 100,00 €	Emprunts et dettes assimilées (16)	580 000,00 €
	Immobilisations corporelles hors opérations (21)	1 105 080,00 €	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENTS	902 129,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENTS	1 232 453,11 €	Dotations (FCTVA, TA...) (10)	65 000,00 €
	Emprunts - Cautions (16)	34 550,00 €	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	36 188,55 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT(réelles et ordre)	1 267 003,11 €	Emprunts et dettes assimilées (16)	700,00 €
	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	43 945,55 €	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES (reelles)	1 004 017,55 €
			Autofinancement virement de la section fonctionnement (021)	275 400,00 €
			Opérations d'ordre de transferts entre sections (040)	23 774,11 €
			TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	299 174,11 €
Restes à réaliser N-1 (2023)	65 542,00 €	Reste à réaliser N-1 (2022)	73 299,00 €	
TOTAL	1 376 490,66 €	TOTAL	1 376 490,66 €	

OPERATIONS IMPORTANTES INSCRITES AU BUDGET 2024

Travaux de mise aux normes et de réadaptation de la nouvelle Mairie
 Aménagement du bâtiment communal place Galard
 Etude école de demain
 Réfection du sol de la cour de récréation de l'école
 Réaménagement complexe sportif et zone nature, loisirs, détente (tranche 1)
 Réhabilitation et entretien logements communaux
 Défence incendie
 Travaux et entretien voirie communale
 Réfection du sol de la grange (stockage employés communaux)
 Restauration/entretien église Sainte Marie

FISCALITE COMMUNALE

(*) suite à la réforme de la fiscalité locale par l'Etat, les communes ne votent plus le taux applicable à la taxe d'habitation à partir de 2020.

(**) depuis le 1er janvier 2023, suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, mais la taxe est toujours due pour les résidences secondaires.

	Taux communaux									
	2024 (**)	2023 (**)	2022 (*)	2021 (*)	2020 (*)	2019	2018	2017	2016	
Taxe d'habitation		-	-	-	-	9,55%	9,55%			
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,55%	9,55%								
Foncier bâti	43,75%	43,75%	43,75%	43,75%	16,42%	16,42%	16,42%	16,42%	15,86%	
Foncier non bâti	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	

Depuis 2018 la fiscalité communale n'a pas augmenté

Pour 2022 augmentation des bases par l'Etat > 3%

Pour 2023 augmentation des bases par l'Etat de 7,1%

Pour 2024 augmentation des bases par l'Etat de 3,9%

C'est l'Etat qui fixe et gère les bases de calcul

16,42% (part communale inchangée depuis 2018)

+

27,33% (part départementale)

Chantier citoyen 2024

Du 9 au 13 juillet 2024 aura eu lieu le 9ème chantier citoyen sur la commune d'Aubiach. Un chantier citoyen est un dispositif permettant aux adolescents de mieux appréhender la citoyenneté et favorise leur insertion dans le tissu communal. Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du bien vivre ensemble et développe une civilité, une solidarité entre jeunes et adultes.

La mairie d'Aubiach propose une semaine avec des matinées de travaux collectifs à réaliser (désherbage des rues du village, création à la peinture de jeux sur le sol de la cour de l'école...) pour la commune et des après-midi de loisirs culturels ou sportifs (karting, escalade, accrobranche...).

Comme l'année précédente et au regard du succès, nos jeunes participeront à nouveau à l'organisation et au service de la fête des Aubiacais le 13 juillet. Ils mettront en place les tables, feront le service et rangeront en fin de service. Jérémy Trivisan (animateur diplômé) et des élus encadreront cette joyeuse jeunesse. Merci à l'ESB pour le prêt du bus. Vive la jeunesse Aubiacaise ! *Daniel Gonano*



Sensibilisation au handicap par l'association handisport

Recensement 2024

Du 18 janvier au 17 février a eu lieu le recensement national sous l'égide de l'État et de l'INSEE. Le recensement permet, outre le fait d'avoir un état des lieux de notre pays, l'octroi de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour les communes.

Le recensement a été un succès puisqu'il y a eu 100 % de réponses.

Quelques chiffres qui seront affinés puis officialisés le 1er janvier 2029 : Aubiac compte 537 habitations, soit 1 149 habitants auxquels il faut rajouter les 8 habitations mobiles (gens du voyage exerçant la profession de forains) et ses 22 résidents.

Viendra s'ajouter la population comptée à part : enfants aubiachais en garde alternée et vivant dans le logement de l'autre parent non aubiachais, les étudiants majeurs logés dans une autre ville ainsi que les personnes possédant une résidence sur Aubiac mais habitant ailleurs la majorité du temps (personnes en EHPAD, présentes au moment du recensement uniquement, logement professionnel...).

Il y a aussi 19 résidences secondaires (principalement des gîtes) et 38 logements vacants (en construction, inoccupés...).

Bravo aux agents recenseurs qui avec l'aide de leur coordonnatrice ont su travailler en équipe, faire preuve d'organisation et de persévérance tout au long de la collecte.

Rendez-vous dans 5 ans. *Laetitia Tarzariol*



De gauche à droite :
M. Le Maire Jean-Marc CAUSSE, Patricia POEYUSAN (agent recenseur), Laetitia TARZARIOL (coordinatrice communale), Didier POEYUSAN et Jeannette TARZARIOL (agents recenseurs).

Commémoration du 8 mai

Malgré un temps pluvieux, la commémoration du 8 mai, qui s'est déroulée le 7 mai à 15h, a été un franc succès. En effet beaucoup de personnes y ont assisté. Dans un but de devoir de mémoire et comme il est de coutume maintenant à Aubiac, les enseignants et une soixantaine d'enfants ont participé à cette cérémonie. Mais pas seulement : M. le Maire d'Aubiach Jean-Marc Cause et une partie de son conseil, les porte-drapeaux G Moussaron (Fnaca), Y. Lacapère (Moncaut), B. Candelon (Rawarusk), J. Gimra (CATM), C. Salinaire (Ordre national du mérite), L. Sommbère, B. Laffite, G. Lefèvre (Fnaca Laplume) Madame la Sénatrice Bonfanti-Dossat, Mme la Conseillère départementale Françoise Laurent, le nouveau Major Fabrice Raimon de la brigade de Laplume, l'adjudant-chef Freddy du centre de recrutement des forces armées d'Agen avec Cédric, Cyril Delaigle futur porte-drapeaux et quelques Aubiacais ont également participé à la commémoration de cette date historique. La municipalité a profité de cette date pour remercier chaleureusement et décorer de la médaille des portes drapeaux M André Mandile pour son dévouement et sa présence depuis 1989.

Françoise Laurent a déposé la gerbe avec Daniel Gonano, 1er adjoint, madame la sénatrice a offert une couronne déposée avec le maire. Les professeurs de l'association Anacrouse-Amac (Le Passage) ont joué gracieusement la Marseillaise et l'hymne européen. Tout le monde fut remercié et invité à partager le verre de l'amitié en dégustant de délicieuses chouquettes et canelés du magique artisan pâtissier Yann Deregnancourt. La grosse averse suivante, arrosa le tout.

Daniel Gonano



Jours nets 47

Une quinzaine d'Aubiacaïses et d'Aubiacaïs a répondu présente à la randonnée organisée afin de ramasser les déchets aux abords des routes de la commune en ce samedi 15 juin. Réparti en 4 groupes, l'ensemble des axes a été quadrillé et chacune et chacun a suivi son parcours. Initiée par le département, Aubiaca a pu ainsi bénéficier des moyens offerts par le département (gants, gilets, pinces ramassage déchets).

Mise en œuvre par des conseillers municipaux, cette opération a permis de ramasser 20kg de déchets aux abords des routes communales aubiacaïses, sans trouver d'objets insolites cette année.

L'association "Les Bouchons d'Amour" était présente. Son but est de collecter, d'acheminer, trier et expédier les bouchons et couvercles plastiques vers une entreprise de recyclage. La vente de ces bouchons participe à l'acquisition de matériel pour personnes handicapées. Animé par M. Merlet et Mme Hugue. L'association "Au fil des séounes" participait aussi en proposant différents petits ateliers auprès des enfants : petit parcours sportif du tri, jeu durée de vie d'un déchet, quiz sur le recyclage et présentation du processus de compostage, animé par Morgane Cazaux et Annie Chilaud. La matinée s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par la municipalité. Merci à toutes les personnes présentes, rendez-vous l'année prochaine !



INSECTES NUISIBLES : le moustique tigre

Le moustique tigre peut être vecteur de nombreux virus comme ceux de la dengue, du Zika ou du chikungunya.

Détruire les lieux de ponte

- videz régulièrement ou supprimez les coupelles sous les pots de fleurs, vases ou remplissez-les de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;

- videz puis retournez ou mettez à l'abri de la pluie les seaux, le matériel de jardin, et les récipients divers ;

- recouvrez les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet de moustiquaire ou de tissu ;

Eliminer les lieux de repos du moustique

- Le moustique tigre se repose principalement dans la végétation. Entretenir son jardin, élaguer les arbres, débroussailler les haies et les herbes hautes, éviter le stockage de débris végétaux permet de limiter les lieux de repos du moustique tigre ;

- Favoriser le développement des prédateurs des moustiques : soutenir le développement d'oiseaux insectivores (hirondelles...), des chauves-souris insectivores (rendement pouvant dépasser les 500 moustiques par nuit).

La chenille processionnaire

Les chenilles processionnaires : des chenilles urticantes à ne pas toucher ni approcher.

Classées nuisibles depuis avril 2022, ces larves de papillons de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine voire la flore, en provoquant notamment la défoliation des arbres qu'elles colonisent. Le danger provient de leurs poils, très urticants pour l'humain comme l'animal.



Escopiege

Soucre : Ministère des solidarités et de la santé



La révolution des poubelles, les biodéchets en chiffres

Aujourd'hui les biodéchets alimentaires représentent 40% du volume de la poubelle noire des habitants de l'Agglomération d'Agen, soit environ 10 000 tonnes annuelles de biodéchets non triés. Quand on sait que les ordures ménagères sont incinérées, cela revient à brûler essentiellement de l'eau (les biodéchets étant composés majoritairement d'eau) !

Et quand on sait que la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) augmente de manière considérable ces dernières années, il devient urgent d'agir. Alors qu'elle était de 12€/T en 2020, elle devrait atteindre 25€/T en 2025 ! À multiplier par le tonnage incinéré, il est donc urgent de le réduire !

La collecte des biodéchets alimentaires diffère en fonction de votre lieu d'habitation

Si le tri des biodéchets alimentaires à la source s'impose à tous, ils ne seront pas tous collectés de la même façon : apport en Points d'Apport Volontaire dans les centres-villes et les centres-bourgs, collectes en porte-à-porte dans les zones urbanisées ou compostage dans les zones plus rurales, cela varie selon la densité de population.

Sandrine Mazères



Nouvelle future mairie

La signature de l'acte d'achat a eu lieu le 5 avril, en présence de Madame ERMATINGER (née DERUELLE, vendeuse), M. Le Maire Jean-Marc Causse chez la notaire Maître RICHON.

L'achat de la maison 128 route d'Agen, pour en faire une mairie, a eu lieu début avril. Les élus du conseil et le personnel municipal se sont rendus sur place pour s'imprégner des lieux. Le CAUE nous a de nouveau accompagné pour nous aider à rédiger un cahier des charges de consultation d'architecte. En effet, le recours à un architecte est obligatoire, pour un maître d'ouvrage public, dès lors qu'un permis de construire est déposé.

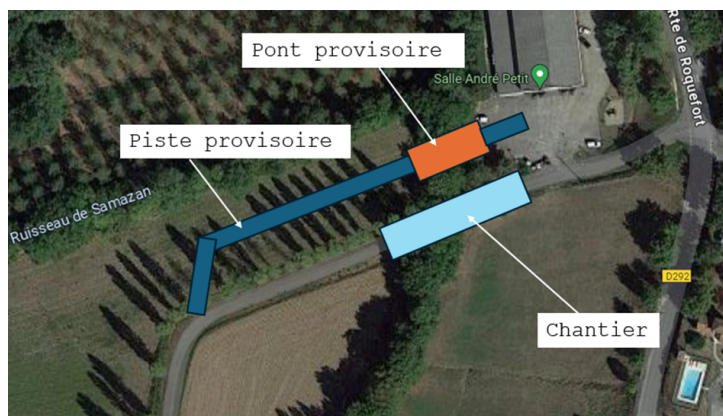
De plus, il nous accompagnera dans le changement de destination de ce bâtiment qui, d'habitation, deviendra un établissement accueillant du public. Mais avant cela, un géomètre doit opérer pour établir les plans côté du bâtiment, des annexes et de la cour. Par ailleurs, les élus ont commencé à entretenir les extérieurs, les employés communaux à déménager l'atelier technique, les jeunes du chantier citoyen enlèveront les tapisseries mi-juillet...tout se met en place petit à petit...

Rouats

Les études continuent, les rencontres avec les concessionnaires portent leurs fruits, et le permis d'aménager a été déposé par la SEM mi mai. Le commencement des travaux est prévu pour le 4^{ème} trimestre 2024.

Travaux sur le pont du Samazan et PAPI, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Les travaux de l'Agglomération (pour le pont provisoire et le pont du chemin de Samazan) ont débuté fin avril. En effet, afin de construire la Digue du Papi (début des travaux en septembre), qui nécessitera de nombreuses évacuations et amenées de terres, il était nécessaire de refaire le pont, déjà fragilisé par la chute de pierres de voutes. L'emprise du parking actuel sera interdite aux véhicules, car c'est par là que se fera le franchissement du ruisseau durant l'été.



Toutefois, début juin, la commune, quant à elle, commence les travaux d'aménagement d'un parking de 51 places, dans le champ en face de la salle des fêtes. Ainsi, les terrassements réalisés devraient permettre le stationnement sur cette zone là pour accueillir le public fréquentant la salle des fêtes et/ou la salle polyvalente. Un travail en bonne intelligence permettra d'accueillir les manifestations des associations « malgré » le chantier. Nous rappelons de plus que les parkings Wauthy, du cimetière et de l'école sont disponibles pour accueillir le plus grand nombre !



L'année scolaire 2023-2024 s'achève et elle s'est bien déroulée.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore les effectifs définitifs pour la rentrée prochaine. Mais à première vue, les effectifs sont stables, soit environ 90 élèves. Notre travail en tant qu'élus est de tout faire pour maintenir ces effectifs et donc notre école. C'est pour cela que la création d'un nouveau lotissement est indispensable pour le maintien de la quatrième classe et même le maintien d'une école à Aubiac. Un village sans école est un village mort !

Les travaux de climatisation et de passage en led de tous les éclairages des classes sont maintenant terminés.

Nous travaillons toujours sur le projet « l'école de demain ». Le groupe de travail constitué des commissions d'affaires scolaires et des bâtiments, du corps enseignant, du personnel périscolaire et municipal, du conseil d'école et de l'association des parents d'élèves, s'est réuni le 23 janvier. Lors de cette rencontre, 3 groupes ont planché sur le projet. Nous avons pu constater que beaucoup de points communs sont apparus. Maintenant que les grandes lignes ont été définies, nous allons lancer un appel d'offres une consultation pour choisir un cabinet de géomètres. Le projet s'affine ! C'est un projet de grande envergure pour notre petit village. Et surtout c'est un projet de grande utilité pour maintenir et améliorer notre école. Nous vous tiendrons au courant des avancées.

En attendant, cet été, la cour de l'école sera améliorée. Le revêtement sera refait et nous allons créer un espace plus adapté pour les petits. Autour de la locomotive et sous les arbres récemment plantés grâce à l'APE (encore merci), le sol sera recouvert par des copeaux de bois. Cela fera un îlot de fraîcheur et cela fera moins mal aux genoux. *Daniel Gonano*

Sport

L'entente sportive du Bruilhois clôture sa saison avec brio

Encore une fois, l'ESB, 2ème club du Département en termes de nombre de licenciés, a terminé sa saison brillamment :

- l'équipe de Sport adapté a remporté la coupe du Sud-Ouest ;
- l'équipe U15 garçons sont champions du département ;
- et l'équipe première masculine a remporté pour la 4ème fois consécutive la coupe 47.

Mais au-delà de ses succès sportifs, le graal a été pour l'association de se voir remettre par le vice-président de la Fédération Française de Basket-Ball, Mr Alain Salmon qui s'est déplacé en terre aubiacaïse le 25 mai dernier, le label 2 étoiles école française de mini-basket. Ce gage de qualité valorise la structure, l'encadrement et la formation dispensée.

Félicitations à tous les basketteurs et basketteuses du club, à tous ses bénévoles, et à tous ses dirigeants de faire ainsi briller leur club et son territoire.

Marie Lartigou



Pour la 3ème année consécutive, la municipalité d'Aubiac offre aux aubiacaïs le repas du 13 juillet 2024.

Ce repas, à l'occasion de la fête nationale est encore une belle initiative qui peut favoriser le sentiment d'appartenance à notre communauté. Ce sera un moment propice pour se retrouver, échanger, renforcer les liens sociaux et cultiver notre solidarité. Face aux conflits mondiaux, il est important de pouvoir se retrouver, de favoriser le dialogue, de promouvoir des valeurs de paix, de tolérance et de compréhension mutuelle.

Inscription : voir feuille jointe à ce bulletin

Salon du Pastel

Après l'exposition au château d'"Arbres d'Ici et d'Haïti" au profit de l'association "Haïtymoon" les 13 et 14 et 20 et 21 avril qui a permis de découvrir une cinquantaine de tableaux d'artistes haïtiens, l'association participera (ou a participé) le 25 et 26 mai au "Printemps à la ferme", domaine de Bel air Ferme N° 21 chez Évelyne et Fabrice Marraud. Les membres proposeront exposition et interventions artistiques.

Le grand événement reste à venir: le Salon du Pastel en Lot-et-Garonne se déroulera les 18, 19, 20 octobre prochains à la salle des fêtes. Cette manifestation picturale départementale accueillera des pastellistes de toutes la France et assurera le rayonnement du village grâce à la qualité de ces artistes. D'ores-et-déjà les bénévoles se mobilisent pour cette belle manifestation.

En décembre, l'association présentera, comme à son habitude, le salon des peintres d'Aubiac.

Sylviane Goudenhooff



Réunions publiques

Plusieurs réunions publiques se sont déroulées en 2024 :

- Les vœux de la municipalité, le 14 janvier ;
- La réunion publique sur le nouveau P.L.U.i en révision, le 24 janvier ;
- La réunion publique de concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables à Aubiac, le 19 février ;
- La réunion de présentation des travaux des ponts de Samazan le vendredi 19 avril ;
- Et enfin, la réunion communale prévue le **2 juillet à 18h (salle des fêtes)** sur le futur P.L.U.i.

Voirie

Comme annoncé dans le précédent numéro, des travaux de curage de fossés et des hydro-curages de buses ont été effectués aux endroits les plus critiques, afin d'éviter d'éventuels débordements lors des intempéries. Il reste encore à réaliser les travaux au niveau des chemins ruraux dès que les sols seront asséchés.

Plusieurs buses route du Baqué vont être mises en place d'ici peu afin de mieux canaliser les eaux de pluie. Des travaux de renforcement de la voirie (poutres de rives et bitume) ont été réalisés dans la partie basse de la route de Moirax. En effet c'est une route très étroite avec beaucoup de circulation qui oblige les véhicules à monter sur les accotements (non stabilisés avec les intempéries) lors des croisements. Une zone 30 km/h a été mise en place sur la route des Moulins afin de ralentir la circulation et sécuriser l'arrêt de bus. Une autre sera installée sur la route de Hartanès au niveau du chemin de Duran dans l'année.

Avec la longue période de pluie que nous venons de subir, nos routes sont rendues très fragiles. Des nids de poules et des bordures abimées sont apparus, nous allons faire de notre mieux pour y remédier. Petit rappel, il est de votre devoir de maintenir propres les buses d'accès à votre propriété afin de permettre un bon écoulement des eaux.

RD 931

Le rampant du plateau installé sur la route d'Agen, devant le lotissement de Béret, a été abaissé côté Laplume par la Stat Dugarcin, à ses frais, car la pente de 8 %, ne respectait pas la charte du Département, qui recommande 5 %, bien que la norme nationale soit à 10 %. Les travaux réalisés en mai ont permis de réduire la pente à 3,8 %.

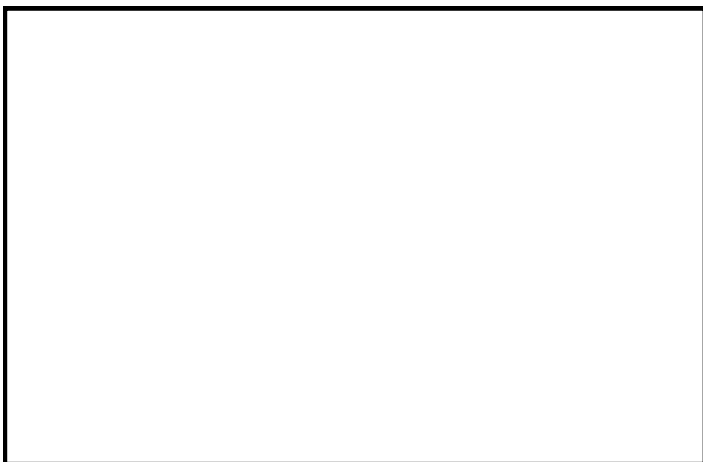
Jean-Jacques Huguet

Code Général des Collectivités Territoriales - Section 4 Article L2121-27-1 :

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

« AUBIAC COEUR et COTEAUX »



Article non communiqué.

« POURSUIVONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUBIAC »

Nous continuons à travailler pour notre belle commune. Nous avons dit que nous consulterions les ubiacaises et ubiacais concernés en fonction des projets et sur différents sujets ...et nous l'avons fait ! Pour le projet de « l'école de demain », nous avons travaillé avec tous les acteurs de l'école. Les représentants des parents d'élèves, l'association des parents d'élèves, les enseignants, les employés municipaux et les élus ont bien progressé sur ce projet. Tous ensemble, nous avons pu définir plus précisément « l'école de demain ».

Dans cette même dynamique, nous vous concerterons sur le PLUI, sur la cour d'honneur de la future mairie, sur la zone nature...

Nous avons également organisé un club informatique, conformément à nos engagements, qui débutera en septembre. Durant 42 semaines et en collaboration avec l'Agglo d'Agen, vous pourrez participer aux cours les vendredis de 9h30 à 10h30, salle Hector Bigué. Ces cours seront dispensés dans la convivialité. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés (panneau pocket, site internet) mais d'ici là, nous vous souhaitons un bel été !



C'EST OBLIGATOIRE

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

Pour vos colis, recommandés, affranchissements...
Pensez à votre **AGENCE POSTALE COMMUNALE !**
Ouverture : lundi 15h à 18h, mardi au jeudi de 10h à 13h, vendredi de 14h à 17h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

**PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Les élections européennes se sont déroulées du 6 au 9 juin 2024.

Des millions d'européens ont contribué à façonner la démocratie en Europe. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui intéressent les européens.

Exemples de réformes fondamentales votées par le parlement européen ces dernières années :

- Politique agricole commune permettant l'octroi d'aide et de subventions aux agriculteurs
- Internet et la protection des données personnelles
- Programmes Erasmus
- Protection des animaux (interdiction par exemple des expérimentations animales en matière de cosmétique)
- Avancée égalités Hommes-Femmes
- Négociations pour la protection de l'environnement et du changement climatique

Prochaines élections législatives anticipées : le 30 juin et le 7 juillet 2024.

Source : Union européenne

Les Aubiacaïses et Aubiacaïses ont du talent !



Dans cette rubrique, nous vous présenterons dans chaque Bulletin Municipal une Aubiacaïse ou un Aubiacaïse ayant un talent exceptionnel, quel que soit le domaine : dessin, sculpture, danse, sport, théâtre, musique, chant, écriture, cuisine, jardinage, engagement humanitaire, implication territoriale...

Romane Rouillès : une Aubiacaïse aux JO 2024 ?

Venue se ressourcer à Aubiac auprès de sa famille, Romane a profité de ces quelques jours pour parfaire quelques automatismes basket en vue de la préparation pré - Olympique. Après une 7ème saison au sein de l'équipe de Lattes / Montpellier où elle su s'imposer comme la joueuse majeure, à bientôt 31 ans, Romane, forte de son expérience et d'une saison exemplaire aspire au graal de tout sportif : participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Romane a toutes ses chances. Nous sommes tous avec toi et te souhaitons le meilleur.

Georgette Rouillès



RÉTROSPECTIVE DE LA VIE AUBIACAÏSE – RETOUR VERS LE PASSÉ – Numéro 4

Nous poursuivons, pour sa quatrième édition, notre rétrospective de la vie aubiacaïse avec une photo de classe de l'année scolaire 1957/1958. A nouveau, certaines personnes se trouvant sur cette photo demeurent dans la commune. Le jeu continue et la personne qui retrouve le plus grand nombre de noms se verra offrir « Le Petit Dictionnaire Amoureux d'Aubiac » et un magnum de vin. Nous rappelons que le jeu est ouvert à toutes les personnes y compris celles qui sont sur la photo, à l'exception de celles qui ont déjà gagné. Il suffira d'envoyer les noms en indiquant où la personne est placée sur la photo à l'adresse mail de la mairie : commune.aubiac@collectivite47.fr, en précisant vos nom, prénom et adresse postale ou mail. Vous pouvez également déposer en mairie, sur une feuille, les noms des personnes que vous avez reconnues en précisant vos nom, prénom et adresse postale ou mail. Le jeu sera clôturé le 30 septembre 2024 à minuit.

Félicitations à Mr Daniel LABARBE, qui a gagné lors de l'édition de juin 2023.



Marie Lartigou